

# Dour hon douar

## L'eau de notre terre

Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers



Dour hon douar  
Jaudy-Guindy-Bizien

Bégard  
Berhet  
Brélidy  
Camlez  
Caouënnec-Lanvézéac  
Cavan  
Coatascorn  
Coatréven  
Gurunhuel  
Hengoat  
Kerbors  
Kermaria-Sulard  
Kermoroc'h  
Landébaëron  
Langoat  
Lanmêrin  
Lanmodez  
Lannion  
Louannec  
Louargat  
Mantallot  
Minihy-Tréguier  
Moustéré  
Péderneac  
Penvénan  
Perros-Guirec  
Pleubian  
Pleudaniel  
Pleumeur-Bodou  
Pleumeur-Gautier  
Plœzal  
Plouëc-du-Trieux  
Plougrescant  
Plouguiel  
Plouisy  
Pluzunet  
Pommerit-Jaudy  
Pouldouran  
Prat  
Quemperven  
La Roche-Derrien  
Rospez  
Runan  
Saint-Laurent  
Saint-Quay-Perros  
Squiffiec  
Tonquédec  
Trébeurden  
Trédarzec  
Tréglamuz  
Trégonneau  
Trégrom  
Tréguier  
Trélévern  
Trévou-Tréguignec  
Trézény  
Troguéry



## Édito

La diminution ainsi que la dégradation des masses d'eau tant à l'échelle mondiale que locale s'annoncent lourdes de conséquences sur les activités humaines comme sur la biodiversité. De ce fait la sécurité hydrique est devenue un problème politique central. Des mesures sont d'ores et déjà prises au niveau européen ainsi qu'au niveau national, régional et local.

Le syndicat de bassin versant est un des relais de ces politiques. Il est en responsabilité d'un territoire, chargé de la préservation et de l'amélioration qualitative des ressources en eau qu'on y trouve et des milieux aquatiques qui le traversent.

La problématique de l'eau se conçoit comme une problématique complexe. Elle suppose en effet une analyse scientifique et technique mais aussi sociologique et économique, par ailleurs elle concerne une multiplicité d'acteurs qui va des producteurs jusqu'aux utilisateurs.

Notre structure a sous l'impulsion de notre précédent président Jean Nicolas beaucoup œuvré depuis sa création dans de nombreux domaines : zones humides, restauration de certaines de ces zones, reconstitution du bocage, continuité écologique. Elle s'est aussi beaucoup investie dans l'accompagnement des particuliers et des collectivités pour les aider à utiliser moins ou plus du tout de pesticides. Elle a été au côté des agriculteurs pour les accompagner dans les efforts qu'ils accomplissent en faveur de l'environnement. Ce travail sera poursuivi dans les mois et années à venir.

### L'équipe Syndicat Mixte

des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers

*Au premier rang (De gauche à droite) :*  
François Le Pennec, Germain Sol-Dourdin  
(Président), Monique Le Masson, Guy Connan  
(Vice-Président).

*Au second rang :*  
Gilbert Le Briand, Bernard Frémery (Vice-Président), François Bouriot (Vice-Président), Sébastien Tondereau.

Par ailleurs, suite aux dernières élections, les nouveaux élus, tout en s'appuyant sur les analyses et suggestions des acteurs locaux, vont dans un premier temps se consacrer à l'élaboration d'un contrat de territoire qui visera à réduire les pollutions agricoles, industrielles, ou domestiques. Ce contrat définira notre politique en matière d'aménagement et de restauration des milieux aquatiques, ainsi que les actions à mener dans les domaines de la communication et de la sensibilisation.

*“ L'eau est «la mère de toute vie » “*

Sur la période 2014-2018, nos efforts s'orienteront plus particulièrement vers la zone côtière et les têtes de bassin versant. L'eau est « la mère de toute vie ». Aujourd'hui

nous connaissons tous les enjeux liés à cette ressource dont notre existence dépend. Le syndicat : ses élus, ses salariés s'engagent à être à vos côtés pour réfléchir, comprendre et agir efficacement ensemble en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau et de la sauvegarde des milieux aquatiques.

**Le Président,  
Germain Sol-Dourdin**



d'infos

[www.jaudy-guindy-bizien.org](http://www.jaudy-guindy-bizien.org)



# La continuité écologique

Un enjeu pour nos rivières



Ecrevisse à pattes blanches

La continuité écologique, qu'est-ce que c'est ? Pour résumer, restaurer la continuité écologique, c'est avant tout redonner leur liberté aux cours d'eau en assurant aux espèces aquatiques (poissons, mollusques,...) la capacité de se reproduire et de se développer et en permettant aux sédiments de se déplacer librement dans les courants.

Cette notion s'inscrit dans la réglementation européenne (Directive Cadre sur l'Eau) et surtout française (Code de l'Environnement). Cette dernière établit un nouveau classement des cours d'eau en 2 listes. Les ouvrages figurant sur les tronçons classés en liste 2 (liste consultable sur le site internet du syndicat) doivent assurer la libre circulation des espèces piscicoles ainsi que le transit sédimentaire. Un délai de 5 ans à compter du 22 juillet 2012 (date de publication des listes au Journal Officiel) est accordé pour la réalisation des travaux.

## Une démarche participative

Le syndicat propose d'accompagner gratuitement les propriétaires dans la mise en conformité des ouvrages hydrauliques. Un diagnostic gratuit est réalisé. Il établit, si besoin, les solutions possibles. Au final, la décision revient au propriétaire.

La continuité écologique facilite la reproduction d'espèces comme les truites et les grands migrateurs (saumons...)

# PREMIERS TRAVAUX MENÉS PAR LE SYNDICAT

En 2013, le syndicat s'est porté maître d'ouvrage sur 3 projets d'aménagement d'ouvrages hydrauliques sur les bassins versants du Jaudy, du Guindy et du Bizien.

1<sup>er</sup> exemple, le répartiteur d'eau de l'ancienne pisciculture de Milin bras sur le Jaudy.

En accord avec le propriétaire, un nouveau tracé du Jaudy (une cinquantaine de mètres) a été créé afin de contourner le déversoir, devenu à ce jour obsolète. Avec les crues de cet hiver, le nouveau lit s'est vite chargé en substrat (sable, graviers, cailloux), recréant ainsi des sites potentiels pour des frayères.

2<sup>ème</sup> exemple, l'ancienne pisciculture du Danio sur le Bizien.

Les travaux ont consisté en la mise en place d'un pont-cadre sous la route communale afin de supprimer les deux chutes successives hautes de 3 mètres. Le cours d'eau reprend actuellement ses droits dans l'ancien étang situé en amont.

Chutes infranchissables pour les truites



AVANT



APRÈS

Mise en place d'un pont-cadre

## QUI FINANCE ?

L'ensemble des travaux a été pris en charge par le syndicat et a fait l'objet de financements de l'Agence de l'eau, du Conseil général, du Conseil régional et de l'Europe par les fonds FEDER.



Demandez conseil dans une jardinerie signataire de la charte « Jardiner au naturel »

# Indispensables

## VERS DE TERRE



Les ingénieurs du sol au travail



Lombric, ver de terre ou encore buzuk

Malgré leur apparente simplicité, ils ont inspiré Aristote, qui les appelait « Les intestins de la terre » ; les scientifiques d'aujourd'hui les qualifient d'ingénieurs du sol... de belles références pour ces petits animaux parfois méprisés. Il s'agit des lombriciens, encore appelés vers de terre et plus communément buzuk par ici.

Discrets par nature, les vers de terre ne sont pas pour autant insignifiants : un hectare de prairie peut en héberger plusieurs tonnes... Soit autant ou davantage que les vaches qui paissent au-dessus d'eux.

Les lombrics se nourrissent de matière organique plus ou moins dégradée comme les feuilles mortes, les épluchures de légumes ou du tas de compost ou les résidus déjà fragmentés de la litière du sol. Chaque espèce a ses préférences. Les vers de terre sont donc un chaînon important du cycle de la matière : rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme... y compris dans votre potager.

Les lombrics jouent un rôle fondamental dans la fertilité des sols, en contribuant à la remise à disposition des éléments minéraux nécessaires aux plantes, en brassant les éléments du sol, en favorisant, par leurs galeries, la circulation de l'eau et de l'air, en ameublissant la terre.

## COMMENT LES FAVORISER

### DANS VOTRE JARDIN

Vous l'avez compris, il serait dommage de se priver de tels auxiliaires. Les vers de terre n'apprécient guère la bêche plate ni la fraise du motoculteur... qui les blessent voire les tuent. **Un lombric coupé en deux ne donne jamais deux individus ; il restera au mieux un individu mal en point.** Les outils du type bio-bêche sont plus indiqués pour favoriser la vie du sol dans son ensemble.

2 des vers plats invasifs repérés en Côtes d'Armor



Crédit photo : Jean-Lou Justine

## CONSEIL DE JARDINIER

Les vers de terre craignent les rayons du soleil, la sécheresse et les fortes chaleurs. Les paillages végétaux et engrais verts qui maintiennent le sol humide et frais en toute saison sont donc propices à leur activité. Une récente étude a confirmé que certains pesticides sont nocifs pour les vers de terre : préférez les méthodes naturelles...

## LE SAVEZ-VOUS ?

### MENACE SUR NOS VERS DE TERRE

Plusieurs espèces de vers plats exotiques ont été repérées en France, notamment en Côtes d'Armor, probablement importées avec la terre de pots de fleurs. Ces vers plats se nourrissent de lombrics et n'ont pas ici de prédateurs ou de parasites naturels permettant de réguler leur développement. La présence de ces vers alerte les scientifiques. Alors ouvrez l'œil, et si vous observez dans votre jardin un drôle de ver aplati, rendez-vous sur le blog de Jean-Lou Justine, professeur au Museum national d'histoire naturelle, pour savoir que faire : <https://sites.google.com/site/jljustine/plathelminthe-terrestre-invasif>

## TRAVAUX DE SAISON

Avant l'hiver pensez à :

- Semer vos engrais verts
- Vérifier vos paillages



# Plantations bocagères 10 000 arbres plantés cet hiver sur le bassin versant

RENCONTRE AVEC  
LES TECHNICIENS BOCAGE DU SYNDICAT

## 1 QUEL EST LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE RECONSTITUTION DU BOCAGE POUR LA SAISON 2013/2014 ?

25 km de talus créés et 15 km de haies bocagères plantées, soit plus de 10 000 arbres et arbustes ! C'était une année dense en terme de travaux et l'aboutissement de nombreuses rencontres avec les agriculteurs et les propriétaires fonciers pour définir avec eux des projets bocagers cohérents sur leur parcellaire.

## 2 QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE OPÉRATION ?

Cette opération portée depuis plusieurs années, s'inscrit dans le dispositif régional Breizh Bocage dont les objectifs sont de préserver la qualité de l'eau, le paysage, la biodiversité, favoriser la protection du bétail et des cultures, disposer d'une ressource en bois ou encore lutter contre l'érosion des sols.

## 3 QUELLES SONT LES PRINCIPALES ESSENCES PLANTÉES ?

Il s'agit d'essences locales, le plus souvent déjà présentes dans le bocage de l'exploitation. Ensuite, on privilégie certaines essences par rapport à d'autres selon le type de sol, l'exposition ou le type de haie souhaité... On plante principalement : chêne, châtaignier, merisier, charme et noisetier.



Chantier de plantation à Saint-Laurent

Les chênes, châtaigniers et hêtres plantés mesurent 60 à 80 cm



Les plants sont protégés du gibier dans les secteurs à risque

## 4 COMMENT SONT RÉALISÉES LES PLANTATIONS ?

Le syndicat mixte charge une entreprise de la réalisation des plantations pendant l'hiver. Le rôle du syndicat est alors de veiller à la bonne qualité des plants (qualité physique et sanitaire, origine des plants, dimension...) et de suivre les travaux afin qu'ils respectent le cahier des charges. L'entreprise doit assurer 1 ou 2 entretiens annuels pour favoriser la pousse des jeunes plants.

## 5 COMMENT CETTE ACTION EST-ELLE FINANCÉE ?

Les projets cohérents qui répondent aux objectifs et au cahier des charges sont entièrement financés par Breizh Bocage grâce à des fonds de l'Europe (40 %), de l'Agence de l'eau (20 %), du Conseil général 22 (20 %) et par le syndicat mixte à hauteur de 20 %.

Automne  
Hiver  
2014-2015

# Agenda du syndicat mixte

- Travaux de restauration de l'hydromorphologie sur cours d'eau (Coatascorn, Bégard, Langoat, Ploëzal, Péderneac...)
- Préparation du programme de travaux 2015 en milieux aquatiques
- Actualisation de la charte territoriale Dour hon douar
- Mesure des reliquats azotés dans les champs en fin de culture de maïs et en sortie d'hiver sur céréales
- Diagnostics individuels agricoles

- Essai de semis de ray-grass sous couvert de choux-fleurs
- Travaux de création de talus et plantation de haies
- Définition d'une stratégie sur l'action bocage pour les prochaines années
- Travaux zones humides (Landébaëron, Langoat, Louannec, Louargat, Plouguiel)
- Travaux sur le site Natura 2000 du marais de Gouërmel (Plougrescant)
- Etude sur les zones de sources



Directeur de la publication : Germain Sol-Dourdin  
Comité de rédaction : Germain Sol-Dourdin, Sylvain Lavour, Maël Le Guen, Loïc Rochard, Samuel Gautier, Gwennina Mathieu  
Conception graphique, rédaction : Agence Coqueliko/Perros-Guirec  
Photos : Syndicat mixte  
Impression : Roudenn Graphik/Guingamp

Contact :  
Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers  
2 rte de Kabatous / 22660 TRÉLÉVERN  
Tél. 02 96 15 19 19 / Fax 02 96 15 19 20  
Mail : dour-hon-douar@smjgb.org  
Site : www.jaudy-guindy-bizien.org

